

Fonds de dotation QUALITEL 2023 : c'est parti !

Toutes les associations œuvrant en faveur
d'un logement digne et de qualité pour tous peuvent candidater



Soutenir des initiatives solidaires et engagées contre le mal-logement : telle est la mission du Fonds de dotation QUALITEL, qui, accompagné de ses partenaires mécènes, participe depuis plus de dix ans, au développement de projets œuvrant en faveur du logement des personnes défavorisées.

Cette année, il lance un nouvel appel à candidatures : à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 24 juillet, tous les porteurs de projets, associations ou organismes à but non lucratif sont invités à candidater sur une plateforme dédiée¹. Une dotation globale de plus de 190 000 € sera partagée, en fin d'année, entre les lauréats, pour leur permettre de mener à bien leur projet.

Le mal-logement : une priorité

D'après le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre, « L'état du mal logement en France – 2023 », des millions de ménages restent aujourd'hui confrontés à des formes graves de mal-logement (inconfort sanitaire, dysfonctionnements à l'intérieur des logements, précarité énergétique...). Différentes associations œuvrent au quotidien pour venir en aide à ces personnes et améliorer leurs conditions de vie.

C'est notamment pour soutenir ces associations que le Fonds de dotation QUALITEL été créé en 2011, et ainsi participer au développement de projets novateurs en faveur du logement des personnes défavorisées : jeunes désocialisés, personnes sans-abri, en perte d'autonomie ou en situation de handicap, réfugiés, notamment ceux venus d'Ukraine, femmes isolées, foyers touchés par la précarité énergétique...

En plus de 10 ans, ce sont plus de 200 projets qui ont été soutenus, environ 120 000 personnes aidées et plus de 1,8 millions de dons versés.

Focus sur le 12^{ème} appel à candidatures du Fonds de dotation QUALITEL

Pour sa 12^{ème} édition, le Fonds de dotation QUALITEL, avec le soutien de 10 partenaires mécènes, lance un nouvel appel à projets qui aura lieu entre le mardi 9 mai et le lundi 24 juillet.

Tous les organismes à but non lucratif, éligibles au mécénat et dont l'action est menée sur le territoire français, peuvent candidater¹. Leur projet doit être d'intérêt général, présenter un caractère social ou scientifique et répondre à un besoin social peu ou mal satisfait par les dispositifs d'aide et d'accompagnement existants. Il doit également s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :



Hébergement : offrir des solutions de logement pérenne, lutter contre la précarité énergétique et promouvoir un logement de qualité.



Accompagnement et éducation : former aux écogestes et à la maîtrise des consommations d'énergies, promouvoir l'insertion et l'accès aux droits, sensibiliser à la santé, à l'hygiène et aux risques domestiques.



Recherche : améliorer les performances énergétiques, le confort thermique et acoustique, faire progresser la qualité de l'air des installations et la prévention des risques incendie, valoriser des matériaux durables et les énergies renouvelables.



Numérique : mettre les nouvelles technologies au service du logement, former aux nouveaux usages, développer des applications et plateformes de services solidaires.

En fin d'année, une dotation globale de plus de 190 000 € sera partagée entre une trentaine de projets.

¹ <https://fddqualitel.wiin.io/fr/applications/fdd2023AAP>

Un soutien de la part de 10 partenaires mécènes fidèles

Le Fonds de dotation QUALITEL bénéficie, depuis plusieurs années, du soutien de partenaires mécènes, tous engagés contre le mal-logement, qui sélectionneront une ou plusieurs initiatives à travers leurs prix spéciaux :

- Les filiales de l'Association QUALITEL, pour un logement décent et de qualité : CERQUAL Qualitel Certification, QIOS, QUALITEL Espace Numérique du Logement et QUALITEL Formation ;
- BNP Paribas Immobilier, sur les thèmes de l'insertion et de l'environnement ;
- FASE, en lien avec la sécurité électrique ;
- La Fédération des Ascenseurs, pour la mise en accessibilité du logement.
- Pierre Étoile, pour un accès au logement et l'amélioration des conditions d'habitat ;
- QUALIBAT, pour le réemploi dans l'amélioration de l'habitat ;
- ROCKWOOL France, pour lutter contre l'habitat indigne et les discriminations.

En résumé :

- **Quand ?** Du 9 mai au 24 juillet 2023 inclus
- **Pour qui ?** Tous les organismes à but non lucratif, éligibles au mécénat et dont l'action est menée sur le territoire français et souhaitant développer un projet solidaire en faveur d'un logement digne et de qualité pour les plus défavorisés.
- **Comment candidater ?** En remplissant le formulaire accessible sur <https://fddqualitel.wiin.io/fr/applications/fdd2023AAP>
- **Quand le choix des lauréats sera-t-il annoncé ?** Fin 2023, au cours d'une cérémonie de remise des dotations, marquant le début du partenariat entre l'organisme soutenu et le Fonds de dotation QUALITEL.

Contacts presse :

Agence Le Bonheur est dans la Com' – Ingrid Launay-Cotrebil – Aurélie Fitoussi
01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com

À propos du groupe QUALITEL :

Depuis près de 50 ans, l'Association QUALITEL fait progresser, aux côtés des professionnels du logement, la qualité de l'habitat neuf et existant et participe à sa valorisation auprès des usagers.

Elle exerce pour cela 4 missions complémentaires : l'information du grand public, la certification de la qualité et des performances du logement au travers de la marque NF Habitat – NF Habitat HQE, la formation, l'évaluation et l'expertise. Elle développe également des programmes de recherche pour mieux comprendre les problématiques liées au bâtiment et anticiper les évolutions techniques et les attentes des occupants. Indépendante depuis sa création en 1974, l'Association QUALITEL est une structure unique en France. Son conseil d'administration rassemble tous les acteurs concernés par le logement : associations de consommateurs, organisations professionnelles impliquées dans l'habitat et pouvoirs publics. www.qualitel.org - www.facebook.com/groupequalitel/ - twitter.com/groupeQUALITEL